Monistro'liens

Magazine
municipal d'information

www.mairie-monistrol-sur-loire.fr

Janvier 2021 - N°3 -

Monistrol SUR LOIRE
Interreactive

Actualité

Un nouveau
centre de secours

Vie municipale

Un nouveau site Internet

Urbanisme

Révision générale du PLU

Un service municipal

Le service de l'eau

Le mot **du Maire**

Monistroliennes, Monistroliens,
L'équipe municipale et moi-même tenons à vous souhaiter, à chacune et chacun d'entre vous, une belle année 2021, porteuse d'espoir et de solidarité, après une année 2020 marquée par les événements inédits qu'a entraînés l'épidémie de Covid 19.
Nous vous souhaitons une bonne santé : l'apparition de ce virus et de sa dangerosité nous ont montré combien il était important de prendre soin de soi et des autres.
Nous vous souhaitons enfin de pouvoir connaître des moments de joie, en famille, entre amis, avec des collègues : les privations imposées par les confinements nous ont montré combien vivre libre était précieux, puissions-nous connaître à nouveau l'insouciance de vivre sans contrainte sanitaire…
Même si 2020 fut une année noire en beaucoup de points, nous, élus, avons tenu à poursuivre les dossiers et projets en cours pour que vous, Monistroliens, puissiez résider dans une commune avec des services municipaux présents et où les entreprises continuent leurs activités. La présentation des vœux s'accompagne pour nous cette année d'une pensée chaleureuse :
- au personnel soignant bien sûr qui continue le combat,
- aux forces de sécurité fortement sollicitées,
- à tous les commerçants pour qui les confinements ont été une rude épreuve,
- aux propriétaires de bars et restaurants qui eux, malheureusement, continuent de payer un lourd tribut à la situation,
- aux équipes éducatives qui ont su s'adapter pour proposer le meilleur enseignement,
- aux associations qui œuvrent pour les personnes seules, isolées ou dépendantes,
- à toutes nos associations monistroliennes,
- aux anonymes qui ont discrètement œuvré pour une multitude de belles actions : aider des proches dans le besoin, coudre des masques, travailler pour pouvoir nourrir un pays, ouvrir des centres de dépistage, accueillir des enfants… Tous ceux qui ont prouvé que la bienveillance, l'altruisme, la générosité et la solidarité existent encore.

A la faveur de cette nouvelle année qui commence, regardons dès à présent devant nous et espérons un futur enrichi de jours meilleurs…
Bonne année 2021 à toutes et à tous.

Jean-Paul **LYONNET**

Bulletin municipal d'information.
Janvier 2021.

Directeur de la publication : Jean-Paul LYONNET, Maire de Monistrol sur Loire.

Conception : **service COMMUNICATION**, Mairie de Monistrol sur Loire.

Photographies : Mairie de Monistrol sur Loire, SDIS 43, Jordan Sarrou, Krealys, Mathieu & Skymmer, AFP Solutions.

Impression : **imprimerie COURT**, Monistrol sur Loire.

Diffusion : **association Coup de Pouce à l'Emploi**, Sainte Sigolène.

Tirage : 4 600 exemplaires. Papier recyclé.

Actualité

Un nouveau centre de secours

Le terrassement du futur centre d'interventions et de secours touche à sa fin. Dès le mois de février, les travaux vont débuter pour une durée prévisionnelle de 18 mois.

Haute-Loire
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

- Le projet -

Il est issu d'une réflexion commune entre le SDIS 43 et les utilisateurs locaux. Il est suivi par un groupe de travail composé de représentants des sapeurs-pompiers du centre de secours de Monistrol sur Loire, d'élus communaux, du chef du groupement territorial Est et des agents du service patrimoine du SDIS 43.

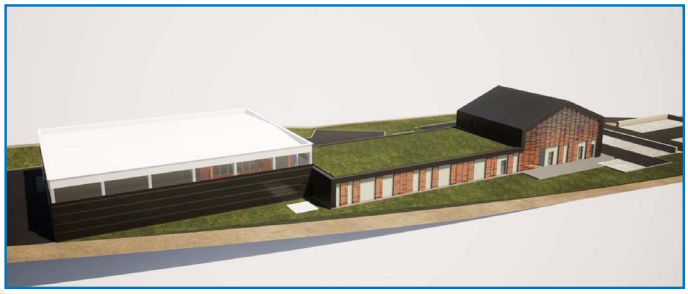

Le terrain retenu pour cette opération, situé à la Borie, présente l'avantage d'être à proximité de l'échangeur de la RN 88.
Il a été cédé au SDIS 43 par la commune.

- Le bâtiment -

De conception novatrice, il répond aux exigences environnementales et s'intègre parfaitement au site retenu, tout en répondant aux contraintes de fonctionnement d'un centre de secours.
Une partie de la toiture sera végétalisée afin d'intégrer l'édifice dans le cadre verdoyant du site.

Le projet prévoit la construction d'un bâtiment d'une superficie d'environ 1 250 m² comprenant :
- les bureaux du chef de centre et du secrétariat,
- le standard, lieu de réception des alertes,
- une salle de formation,
- un grand hall de départ en interventions,
- des vestiaires,
- une salle de sport,
- des locaux techniques pour le remisage du matériel et des véhicules de secours.

La partie en étage du bâtiment restera dans un premier temps un plateau non-aménagé, mais pourra, à terme, abriter des chambres en cas de gardes postées.
L'espace extérieur sera aménagé pour le stationnement et le lavage des véhicules.

- Le SDIS 43 -

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) est le maître d'ouvrage du projet.
Basé au Puy-en-Velay, il compte 59 centres dans tout le département.
Il anime, équipe et entraîne plusieurs équipes spécialisées opérationnelles :
- interventions aquatiques et subaquatiques,
- secours en milieux périlleux et montagne,
- risques technologiques, chimiques et radiologiques,
- sauvetage/déblaiement (effondrements…).

Une unité est consacrée, lorsque cela est nécessaire, au soutien psychologique des sapeurs-pompiers lors d'interventions particulièrement délicates.
Le SDIS 43 dispose d'un CTA/CODIS* qui gère les appels de secours du 18 et du 112.

* CTA : Centre de Traitement de l'Alerte,
CODIS : Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours.

En 2020, les sapeurs-pompiers de Monistrol sur Loire ont réalisé près de **900 interventions.**

- Les sapeurs-pompiers de Monistrol sur Loire -

Le centre de secours compte actuellement 1 sapeur-pompier professionnel et 59 sapeurs-pompiers volontaires, dont 8 femmes.
Le centre de secours est doté des véhicules et engins de secours suivants :
- 2 véhicules de secours et d'assistance aux victimes,
- véhicule de secours routier moyen,
- 4 véhicules légers,
- fourgon pompe tonne grande puissance,
- camion citerne feux de forêt moyen,
- motopompe remorquable,
- remorque balisage,
- camion dévidoir hors route,
- véhicule toute utilité,
- véhicule de transport de personnel.

Vie municipale

Un nouveau directeur des services techniques

- Départ en retraite -

Hervé Minello est arrivé en Mairie de Monistrol sur Loire en 1998.
Il avait auparavant oeuvré auprès des services techniques de Chagny (Saône et Loire), Hauteville-Lompnes (Ain), Décines-Charpieu (Rhône) et de la Direction Départementale de l'Equipement de Montceau les Mines.

Si sa vie professionnelle l'a mené vers de multiples destinations, c'est dans sa Saône et Loire natale qu'il retourne afin d'y mener de nouveaux projets pour sa retraite.

En ce début d'année, Hervé Minello, directeur des services techniques de la ville, cède sa place à Kévin Jullien.
Originaire du bassin du Puy-en-Velay, ce dernier est ingénieur diplômé de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat de Lyon.
Il a travaillé en bureau d'études dans le Rhône mais aussi en qualité de chargé d'affaires à Brives Charensac.

Les services techniques de la ville comptent près d'une quarantaine d'agents, rassemblant eux-mêmes de multiples services : eau et assainissement, électricité, voirie, maçonnerie, mécanique serrurerie, peinture, menuiserie, espaces verts, cimetière, un service polyvalent, marchés publics, urbanisme, développement durable, bureau d'études.

- Personnel municipal : un nouvel agent à la police municipale -

Le service s'est récemment étoffé avec l'arrivée d'un nouveau brigadier-chef, portant l'effectif à 5 policiers municipaux et un agent de surveillance de la voie publique.

Un nouveau site Internet

Inchangée depuis 2015, la précédente version ne répondait plus aux normes de sécurité nécessaires pour parer les attaques auxquelles beaucoup de sites Internet municipaux font face.
Quatre principaux onglets répertorient les informations liées au fonctionnement de la collectivité et de la ville mais aussi...

- De nouveaux outils -

Le site présente de nouvelles fonctionnalités.
La plupart des pdf sont désormais proposés en pré-visualisation pour une lecture plus pratique.
De plus, à terme, les utilisateurs qui téléchargeront le site en application sur leur mobile pourront recevoir des notifications de la part de la collectivité : déviations pour travaux, suspension des transports scolaires en cas d'intempéries...

- En 1 click -

Cette partie propose de multiples raccourcis utiles au quotidien : prises de rendez-vous pour les papiers d'identité, règlements en ligne pour différents services, accès aux marchés publics, aux menus des écoles, au programme du cinéma...

Dès que la situation sanitaire permettra la reprise de manifestations,
la mise en ligne de l'agenda les annonçant reprendra comme précédemment.

- www.mairie-monistrol-sur-loire.fr -

Travaux

Quelques travaux en bref [des services techniques]

- WC publics -

Pose du carrelage.

- Gymnase du Mazel -

Rénovation du foyer.

- Réhabilitation -

L'ancienne gendarmerie a bénéficié de multiples travaux : électricité, plomberie, plâtrerie, peinture... afin d'aboutir à une réhabilitation complète des locaux.

- Au fil de l'eau -

Mise en place des réseaux secs et humides pour l'association Jardins de Cocagne au Mas.
Creusement d'un bassin d'orage pour les eaux de pluie.

- Piétons -

Création d'un chemin qui relira, à terme, la trésorerie au boulodrome des Ages, en passant sous le pont de Brunelles.

- Club Jeunesse -

Rafraîchissement des locaux de l'association au-dessus de la médiathèque.

- Cimetière -

Extension des colombariums.

Comment ça marche ?

L'eau du robinet

Aujourd'hui, accéder à l'eau potable est devenu anodin. Pourtant, le cheminement de l'eau jusqu'à l'évier est complexe : explications.

- Le service -

Il compte 8 agents municipaux.
Ceux oeuvrant en service administratif sont chargés des abonnements et résiliations des compteurs d'eau, de la facturation, des suivis de chantiers. Ils gèrent les DICT** et accèdent au SIG***.
Les agents techniques réalisent les abonnements sur le terrain, les suivis de chantiers, les branchements d'eau des particuliers. Ils entretiennent le réseau, les bâtiments et les ouvrages. Ils interviennent pour réparer toute fuite ou casse de conduite du domaine public. Une personne est d'astreinte 24h /24.
Chaque réservoir est désinfecté une fois par an.

**DICT : Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux,
***SIG : Système d'Information Géographique.

- De l'activité en sous-sol -

Les réseaux enterrés de la commune sont répertoriés et cartographiés en Mairie sur une base de données appelée SIG.

Les plans rassemblent des indications indispensables pour les agents qui interviennent sur le terrain : emplacements exacts des canalisations, vannes et regards, diamètre, année de pose, nature des matériaux qui les composent...
Ces données permettent de savoir précisément où mener les fouilles pendant des travaux mais sont aussi importantes pour l'instruction des demandes d'urbanisme.

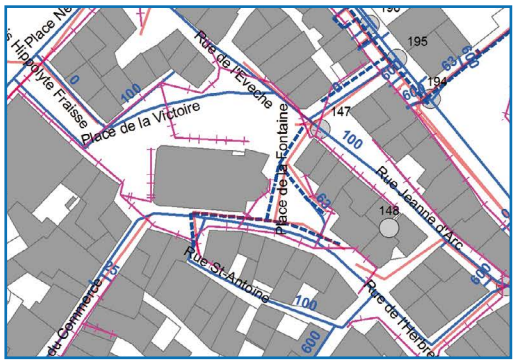

Extrait du SIG de la commune

- Eau potable
- Assainissement
- Eau pluviale
- Eclairage public
- Regards

Quelques chiffres
5005 abonnés,
670 000 m3 d'eau distribués par an,
156 kms de canalisations d'eau potable.

- Je vais prendre ma douche ! -

L'eau de la commune vient du barrage de Lavalette. Une ressource de secours existe par un captage dans la Loire.

L'eau arrive brute à la Borie où elle est traitée pour être rendue potable à la station de traitement, propriété du SYMPAE* et exploitée par le Syndicat Loire Lignon.

De là, elle part pour plusieurs destinations. Elle «descend» jusqu'en centre-ville et à la Rivoire, elle «monte» jusqu'à Perpezoux et Pouzols : si l'alimentation des points bas se fait naturellement, les points hauts de la commune nécessitent de pomper l'eau.

Elle reprend sa route jusqu'à une quinzaine de réservoirs disséminés sur toute la commune, de capacités différentes. Eux-mêmes alimentent enfin les particuliers : l'eau arrive au robinet.

*SYMPAE : SYndicat Mixte de Production et d'Adduction d'Eau.

- Fuites, coupures d'eau -

Ces aléas font partie de la vie du réseau d'eau. Ils peuvent être d'origine publique ou privée (avant ou après compteur). L'eau passe par de multiples équipements qui peuvent devenir défectueux.

Sur les grosses canalisations, des compteurs de réseaux permettent de surveiller les débits et de repérer toute anomalie, souvent durant la nuit. Les réservoirs sont, eux, sous télé-surveillance qui alerte en cas de défaillance.
Les témoignages d'abonnés sont aussi précieux en cas de fuites.

Couper l'eau est parfois incontournable afin de réparer convenablement les installations.

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Révision générale : informations clefs et synthèse des premiers constats

La municipalité a lancé la révision du plan local d'urbanisme avec une décision prise lors du conseil municipal du 15 mars 2019.

Cette démarche touche directement la population puisque ce document règlemente l'utilisation du sol et des terrains d'une commune.

LE PLU, C'EST QUOI ?...

C'est le document qui régente l'urbanisme communal : il définit les règles de constructions, des zones devant rester naturelles ou celles réservées pour les constructions futures, ceci selon un découpage géographique précis.
Il expose notamment le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui résume les intentions de la collectivité quant à l'évolution de l'agglomération.
Il encadre rigoureusement les projets urbains, leurs styles architecturaux, leurs impacts sur l'environnement et sur le développement durable. Le PLU sert notamment aux municipalités, aux constructeurs et acteurs urbains, aux architectes, aux citoyens lors d'une demande de permis de construire ou de déclaration préalable de travaux.

... ET LE SCOT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale structure le territoire de 44 communes et définit des objectifs d'aménagement. Les principes qui sont à mettre en oeuvre dans le PLU :

- assurer la protection des réservoirs de biodiversité et préserver les différentes passerelles écologiques,
- organiser un développement urbain harmonieux, valoriser et protéger le patrimoine bâti historique,
- valoriser les entrées de ville et les zones d'accueil économique,
- préserver l'activité agricole,
- organiser le développement des commerces et services,
- promouvoir une alternative à la voiture individuelle pour la mobilité,
- maîtriser les espaces avec une densité moyenne minimale de 18 logements/ha et diversifier l'offre en habitat.

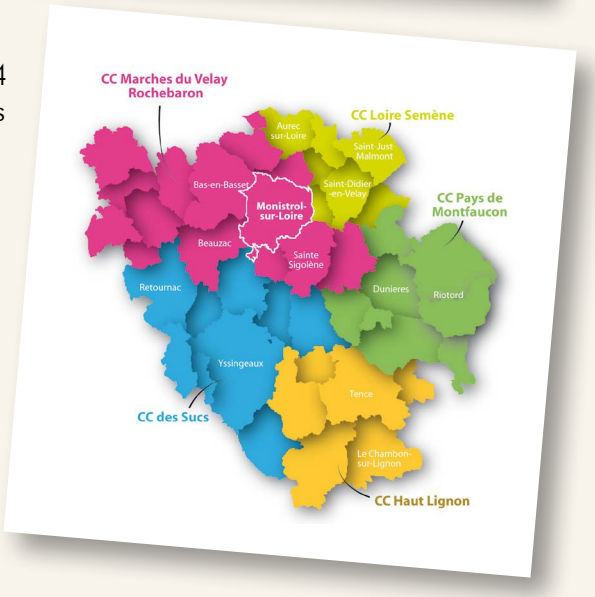

LES ACTEURS

Les personnes publiques associées (PPA) sont associées tout au long du processus et donnent un avis sur le projet de PLU : qui sont-elles ?

- L'Etat
- Le schéma de cohérence territoriale (SCOT) Jeune Loire
- La chambre de commerce et d'industrie
- Le Département
- La Communauté de communes
- La chambre d'agriculture
- La chambre de métiers
- La Région
- La commission départementale de protection des espaces naturels agricoles et forestiers

Plan Local d'Urbanisme

Les etapes

Quel est le déroulement ?

- Un diagnostic qui met en avant les enjeux du territoire, et dont les premiers constats ont été présentés en réunion publique le 12 janvier 2020,
- Un projet global de développement, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui est en cours d'élaboration et qui sera examiné en conseil municipal début 2021,
- Une traduction des orientations de ce projet dans des zones et des règles de constructions différenciées selon les secteurs,
- Une validation par les acteurs institutionnels (personnes publiques associées dites PPA),
- Une enquête publique, afin d'informer et de consulter les citoyens et le grand public, leur permettre d'émettre des avis, des observations ou des propositions,
- Une validation définitive par le conseil municipal,
- Le nouveau PLU remplace alors l'ancien et s'impose aux autorisations du droit du sol.

Le diagnostic du territoire

Photographie du territoire sous tous les angles

Quelle est la situation actuelle ?

Le PADD

Stratégie politique d'aménagement et de développement pour 12 à 15 ans

Quel territoire voulons-nous ?

La traduction règlementaire

Traduction du PADD dans le règlement et le zonage (où et comment construire)

Comment atteindre le but ?

Validation du projet de PLU

Recueil des avis des partenaires

Enquête publique

Qu'en pensent les partenaires et la population ?

Le diagnostic

Il est terminé et a été présenté en réunion publique le 12 décembre 2020. Il est consultable en ligne sur le site Internet de la ville.
Il a mis en lumière des enjeux, classés par catégories, qui donnent des axes de travail sur les éléments à développer, mais aussi préserver, maîtriser ou limiter.

Le mot de l'adjointe à l'urbanisme

La révision du PLU de Monistrol permettra de disposer d'un nouveau document d'urbanisme répondant aux évolutions de la commune et au contexte règlementaire.
Le futur PLU raisonne à une échéance d'une douzaine d'années. Il constitue donc un document important pour l'avenir des Monistroliens.
Habiter, travailler, se déplacer : nous sommes tous concernés par le fonctionnement de notre commune et par la qualité du cadre de vie.
La révision du PLU permet d'établir un projet de développement et d'organisation du territoire, portant à la fois sur les conditions d'accueil résidentiel, l'accompagnement des besoins de la population par les équipements, la valorisation touristique et des loisirs, le développement économique, la préservation des qualités du paysage, du patrimoine et des millieux naturels.

Sandrine Chaussinand,
Adjointe à l'aménagement urbain, la mobilité, la planification urbaine, les documents d'urbanisme (PLU), la gestion du patrimoine foncier.

PLAN LOCAL D'URBANISME

LES ENJEUX DE LA RÉVISION

L'environnement naturel et les risques

- Préserver la ressource en eau en conditionnant l'urbanisation à la présence de réseaux et de systèmes de traitements performants ;
- Préserver les continuités végétales en ville et limiter le bâti dans l'espace rural ;
- Protéger les corridors écologiques des cours d'eau et de leurs milieux humides ;
- Maîtriser l'imperméabilisation et le ruissellement urbain, en maintenant suffisamment les trames vertes et espaces perméables dans chaque opération de développement ;
- Dans les espaces non urbanisés, limiter la croissance et la densité dans les secteurs impactés par le bruit ;
- Dans les espaces urbanisés, ralentir la vitesse et réduire le trafic automobile.

Le paysage et le patrimoine

- Préserver un paysage de qualité tout en permettant son évolution, en protéger la perception visuelle ainsi que celle du centre historique ;
- Préserver le caractère patrimonial du centre historique (éléments bâtis, jardins) et protéger les éléments architecturaux de caractère ;
- Travailler l'intégration paysagère des zones d'activités ;
- Développer et valoriser les espaces naturels, les parcs et les jardins du bourg ;
- Préserver les haies, les alignements d'arbres dans l'espace agricole ;
- Maîtriser l'évolution des hameaux dont l'étalement urbain progressif banalise peu à peu l'espace ;
- Favoriser les rénovations de qualité du bâti ancien.

Plan Local d'Urbanisme

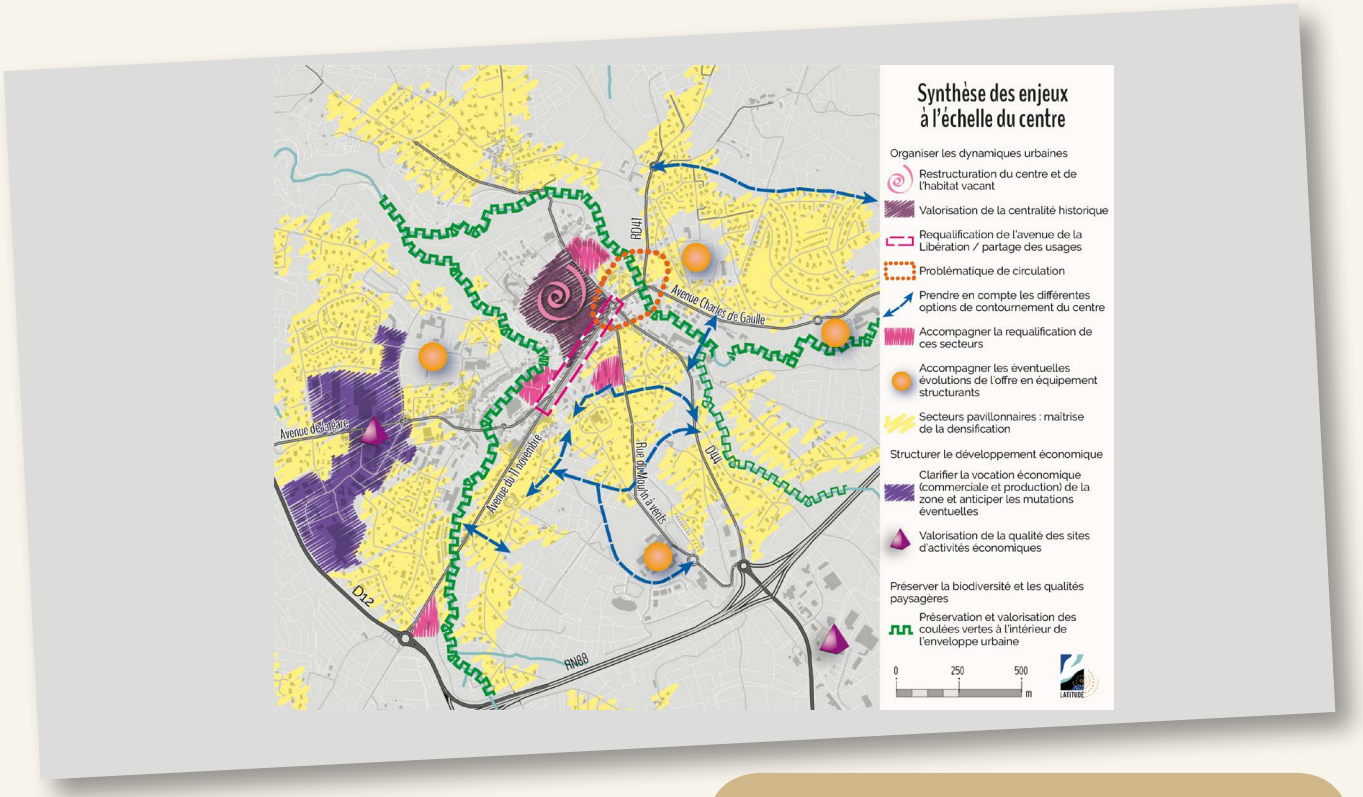

Le développement économique, touristique et l'agriculture

• Anticiper les besoins des entreprises (terrains, locaux, services), soutenir le développement de l'économie en place et des filières artisanales ;

• Valoriser l'offre marchande du centre élargi ;

• Anticiper l'évolution, voire la mutation, des zones de production enclavées dans les zones résidentielles ;

• Structurer l'offre touristique en termes d'hébergement et de restauration, l'appuyer sur des éléments de valorisation (gorges du Piat, Loire...) tout en veillant à les préserver ;

• Développer l'évolution des bâtiments agricoles (en respectant la distance entre les constructions à usage d'habitation et celles à usage agricole) ;

• Préserver les terres agricoles stratégiques (parcelles de proximité, secteurs d'épandage ou présentant un fort potentiel agronomique) ;

• Favoriser la diversification des activités agricoles dans un contexte économique difficile pour les exploitations.

L'habitat et le mode de développement urbain

• Conforter le caractère de centralité de Monistrol à l'échelle du SCOT ;

• Accompagner le développement démographique par la diversification des logements (formes et produits immobiliers) ;

• Poursuivre la diversification des formes urbaines vers plus de compacité ;

• Accentuer l'accessibilité de la gare de Bas-Monistrol depuis la ville et depuis le quartier de la Rivoire ;

• Relier le quartier de la Rivoire à la ville en modes actifs* et limiter son développement ;

• Poursuivre les modes actifs entre les quartiers de la ville notamment en améliorant les espaces verts paysagers ;

• Maîtriser l'agrandissement des quartiers éloignés du centre-bourg afin de ne pas engendrer de circulations automobiles supplémentaires ;

• Travailler sur la qualité du cadre de vie et la capacité de la collectivité à accompagner la densification urbaine.

* Modes actifs : modes de déplacements faisant appel à l'énergie musculaire : vélo, marche à pied, rollers, trotinette...

Zoom sur une initiative

Un appel à projet

Au printemps dernier, les élus avaient souhaité reverser leur indemnité du mois de mai au CCAS, don destiné à financer des actions sociales et/ou altruistes.
9000 euros ont été reversés, parmi lesquels 3800 euros ont fait l'objet d'un appel à projet.
Après dépouillement des propositions par une commission, 5 associations monistroliennes voient leurs dossiers aboutir ; 950 euros ont été attribués au comité d'animation de l'EHPAD pour organiser des activités auprès des résidents.

- 9000 euros de dons -

La totalité des dons a été répartie comme suit :
- 3800 euros pour un appel à projet,
- 1900 euros pour le comité d'animation de l'EHPAD,
- 1900 euros pour la pause des aidants,
- 700 euros en bons d'achats Monistrol A'Tout pour les bénévoles du centre Covid,
- 500 euros pour Espace Couture (fabrication de masques),
- 200 euros pour la Croix Rouge Française.

- Tennis Club -

L'action : insérer des jeunes ou des adultes en situation de handicap mentaux et/ou physique au sein de l'activité.
Axe : lutter contre l'isolement.
Objectif : proposer un enseignement spécialisé, intégrer ce public dans la vie sociale du club.
Aide : 800 euros.

- ADMR -

L'action : réunir et se souvenir.
Axe : lutter contre la solitude.
Objectif : recueillir la mémoire orale des personnes âgées (métiers d'autrefois, traditions...) afin de réaliser un livret disponible au public.
Aide : 800 euros.

- Les Archers de la Jeune Loire -

L'action : organisation de journées «enfants grands-parents».
Axe : créer du lien intergénérationnel.
Objectif : amener des familles à pratiquer ensemble le tir à l'arc.
Aide : 500 euros.

- Conjoints survivants -

L'action : accompagner le deuil pour redonner confiance.
Axe : apprendre à se reconstruire.
Objectif : soutenir des jeunes personnes ou vulnérables touchées par un deuil.
Aide : 500 euros.

- USM Foot -

L'action : aller chercher les «anciens» pour assister aux matchs.
Axe : lutte contre l'isolement, création de lien intergénérationnel.
Objectif : faciliter l'accès aux matchs pour les personnes âgées en leur proposant un encadrement.
Aide : 250 euros.

Economie

Les nouveaux commerces

- Les Coquettes -

La boutique propose
du prêt-à-porter féminin
ainsi que
des accessoires de mode.
4, rue de Chabron / 06 89 83 33 66.

- Ils ont déménagé -

Le salon de coiffure-barbier pour hommes Daddy O's, précédemment situé au 20, rue du Coutelier se situe désormais au 50, avenue de la Libération.

Cette rubrique est ouverte aux nouveaux commerçants disposant d'un pas de porte.
Pour plus de renseignements,
contacter le service communication au 04 71 75 61 33.

- Pêche loisirs -

La boutique abrite tout le matériel nécessaire à la pratique de la pêche, ainsi qu'une multitude d'accessoires, vêtements, mais aussi appâts et coutellerie.
La Tour d'Etoiles zone des Moletons / 04 71 59 41 74

- Tellement Ell -

C'est une nouvelle boutique de prêt-à-porter féminin. Des articles de décoration y sont également proposés.
16, place de la Victoire / 06 59 35 67 12.

Zoom sur une entreprise

- Traç'Alim -

Créée en 2018, la société AFP Solutions (Traç'Alim) est basée rue des Pruniers. Régis Abrial et Laurent Fessy, développeurs d'applications en informatique ont souhaité créer des solutions métiers répondants aux besoins du terrain.
L'entreprise est spécialisée dans la dématérialisation de la traçabilité alimentaire sur tablette mais continue de développer sa gamme de produits.

- Traç'LS -

Anti-gaspillage

L'application permet diverses fonctionnalités sur des rayons en libre-service :
- dématérialisation de la traçabilité (relevés de température et nettoyages),
- alerte sur les produits arrivant à date avec un objectif de «0 périmé» en rayon,
- lutte contre le gaspillage alimentaire en éditant des étiquettes de promotion sur les produits à date courte.

- Traç'Lab -

Pour les laboratoires d'analyses

La dématérialisation de la traçabilité est également possible pour les laboratoires d'analyses en microbiologie. L'idée est de permettre de gagner en temps et en fiabilité.

- Traç'Mat -

Suivi du matériel

Le logiciel permet de gérer un parc de matériel (entretien, panne, coût...). Là encore, l'entreprise travaille sur mesure afin que le site web proposé soit complètement adapté.

- Traç'Planning -

Planning du personnel

L'objectif de cette solution est de pouvoir établir les plannings du personnel en respectant la convention collective et les contraintes liées aux postes. Elle permet d'éditer les affichages réglementaires et de s'interfacer avec le logiciel de paie afin de gagner en temps et en fiabilité.

L'entreprise compte désormais 5 personnes, avec l'objectif de tendre à 7 salariés cette année, afin de répondre à la demande et de toujours conserver une qualité de service.
Les solutions proposées par Traç'Alim évoluent en permanence grâce aux retours des utilisateurs, ce qui en fait des solutions pleinement adaptées au terrain.
La priorité de l'entreprise étant la satisfaction client, les offres sont sans aucun engagement de durée.

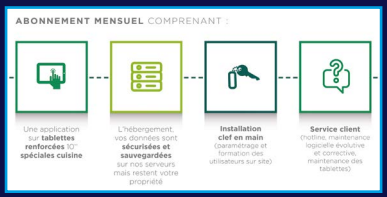

http:\\tracalim.com

La minute verte

Stop aux lingettes dans les toilettes

Les lingettes ont la réputation d'être utiles pour réaliser un nettoyage rapide. Mais le produit a un défaut considérable : il est énormément polluant.
Au lieu de les mettre à la poubelle, certains consommateurs ont pris l'habitude de jeter les lingettes dans les toilettes, après avoir lu sur le paquet qu'elles étaient biodégradables. La réalité n'est pas aussi belle. Voici les méfaits des lingettes.

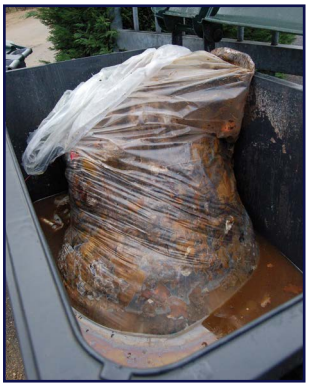

Station des eaux usées de Foletier : collecte de lingettes **sur une semaine**

- Réseaux -

Les réseaux de canalisations des eaux usées et les stations de traitement fonctionnent grâce à l'intervention humaine : des techniciens assurent le suivi et l'entretien des installations. La présence de lingettes dans les réseaux mais aussi dans les stations, perturbe fortement le bon fonctionnement des installations et complique le travail des techniciens.
Ces dysfonctionnements entraînent un coût supplémentaire pour la collectivité.

- Pollution -

Les lingettes jetées dans les toilettes s'accumulent au niveau des regards des canalisations et forment des bouchons. De ce fait, lors de grosses pluies, le réseau des eaux usées déborde dans les ruisseaux, provoquant une pollution des cours d'eaux et la mort des poissons.

- Non biodégradables -

Dans le commerce, les lingettes sont vendues avec la mention «biodégradable». C'est vrai à long terme mais c'est faux à l'échelle du temps de transport dans les égoûts et de la gestion du déchet en station.
Non, la lingette dans les toilettes n'est pas biodégradable, donc sa destination doit obligatoirement être la poubelle !

Brève associative

L'ADMR

ADMR
pour tous, toute la vie, partout

L'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural est présente sur la commune et propose ses services pour tous et à tout âge.
Elle est spécialisée dans l'aide à la personne et à domicile.

- Les interventions à domicile -

- Entretien du domicile et du linge,
- Préparation des repas,
- Aide pour la perte d'autonomie,
- Télé-assistance,
- Garde de nuit,
- Sortie d'hospitalisation, maladie.

- Les interventions extérieures -

- Courses,
- Sorties, loisirs,
- Spectacles,
- Rendez-vous médicaux ou de confort.

- Les enfants -

- Entrées et sorties d'école ou crèche,
- Garde à domicile.

Disponibilité, discrétion, professionnalisme, offre adaptée.
Avantage fiscal : 50% de crédit d'impôts.

ADMR 4, place de la Victoire 04 71 75 46 67 www.admr.org

Focus sur un champion

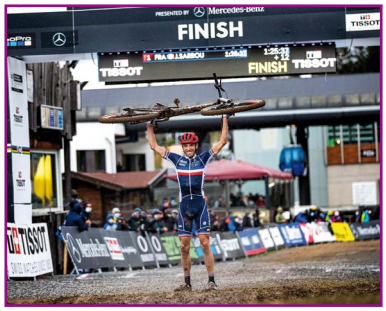

Jordan Sarrou

Originaire de la commune, Jordan Sarrou est devenu champion du monde de VTT à l'automne : la consécration pour cet acharné de travail.

Son palmarès est brillant : champion du monde de VTT cross-country en 2020 et quadruple champion du monde du relais mixte. Le 10 octobre dernier, en Autriche, il a décroché l'or aux championnats mondiaux de VTT, remportant le maillot arc-en-ciel. En ce début d'année, Jordan Sarrou a rejoint sa nouvelle équipe, Specialized Factory Racing.

- Un objectif -

Les Jeux Olympiques de Tokyo devraient avoir lieu en juillet. Le coureur participera aux épreuves de coupe du monde en mai, qui serviront de qualification aux J.O.

- Le mot de Jordan Sarrou -

«C'était une saison courte mais très intense. Après mon titre de champion de France, j'ai observé un petit temps de repos pour me préparer à nouveau pour les championnats du monde.
La semaine avant les mondiaux, nous avons eu 4 courses sur une manche de coupe du monde. Le mercredi, nous avons décroché le titre par équipe en relais mixte, puis le samedi, j'ai gagné le titre en individuel.
Une semaine incroyable, dans des conditions difficiles que j'affectionne. J'ai pris beaucoup de plaisir.
C'est un rêve de gamin que j'ai réalisé».

Tourisme

Marches du Velay Rochebaron
OFFICE DE TOURISME

Des outils numériques pour partir en randonnée

Le comité de randonnée pédestre propose deux nouveaux outils numériques intuitifs pour partir en randonnée en toute tranquillité :

- www.chemin-rando-hauteloire.fr -

Le site rassemble les 365 PR
(chemins de promenade et randonnée, balisage jaune)
et bientôt les 14 GR
(chemins de grande randonnée, balisage rouge et blanc)
à parcourir en Haute-Loire.
Le randonneur peut consulter et télécharger gratuitement les circuits avec descriptifs et cartes IGN.

- L'application mobile Rando en Haute-Loire -

Disponible sur smartphone, téléchargeable gratuitement sur Google Play ou Apple Store, cette application offre les mêmes avantages que le site, avec la navigation en temps réel.

Chaque randonnée sélectionnée donne accès à :
- un menu permettant de préciser certains critères (difficulté, durée, dénivelé, communes traversées),
- une carte précise et zoomable,
- les points d'intérêts autour de la randonnée,
- les hébergements, restaurants, principaux événements, etc...

Deux nouveaux outils bien pensés pour ceux qui veulent randonner en toute sérénité sur les chemins de Haute-Loire avec les informations pour en profiter au maximum !

A noter qu'une partie de l'information remonte de la base touristique APIDAE mise à jour quotidiennement par l'équipe de l'Office de tourisme et que les sentiers sont balisés et entretenus par de nombreux bénévoles avec l'aide des communes et de la Communauté de Communes Marches du Velay-Rochebaron.

Office de tourisme 14, faubourg Carnot 43120 Monistrol sur Loire 04 71 66 03 14 - www.tourismemarchesduvelayrochebaron.fr

Espaces d'expression

Liste d'opposition municipale
«Monistrol pour tous»

Que cette nouvelle année 2021 vous apporte santé, bonheur, réussite et surtout nous permette de revenir à notre vie d'avant. Nous voulons communiquer ce mois sur les dossiers suivants :

Lotissement chemin des Embessets

Un premier projet de trois lots a été refusé à un particulier aux motifs que le troisième lot avec accès sur la montée du Pont neuf en plein virage était dangereux. A la suite de ce refus le particulier a présenté un projet avec un accès des trois lots sur le chemin des Embessets ce qui a été accordé. Ce particulier n'a pas donné suite et a décidé de faire son projet dans un autre quartier de Monistrol. Un nouveau projet de trois lots sur ce tènement nous a été présenté avec à nouveau un accès du troisième lot sur la montée du Pont neuf dans le virage (déplacé de quelques mètres mais toujours aussi dangereux). Nous avons fait remarquer qu'il y avait eu un refus précédemment pour un même projet et donc qu'une étude devait être faite. Finalement ce dossier a été accepté sans réserve par le service urbanisme. Bizarre!!!.... Il faut dire que le nouveau lotisseur n'est autre qu'un adjoint!!!!

Immeuble au château

Le projet de cet immeuble de 15 appartements a été rejeté par la Cour d'Appel de Rioms après un recours des tiers. Le promoteur persiste et repropose un nouvel immeuble sur ce tènement de 16 appartements (un de plus!!!) avec quelques modifications à la marge. Il ne modifie en rien le problème du parking en souterrain avec accès sur l'étroite voie descendante du parc du château (on sait qu'il est impossible de sortir en une fois des garages actuels donc ce parking ne sera pas très utilisé). Donc beaucoup de véhicules resteront dans la rue !!!!!.. et il faudra surement couper des arbres de l'allée !!!! Il ne modifie en rien la volumétrie de cet immeuble qui sera une «verrue» près du parc du château (immeuble R+2) alors que la hauteur de bâtiment pour la maison de retraite à l'époque a été limitée.

Ce projet a été accepté par la commune sans observation, ni exigence.

Pourquoi tant de précipitation !!! Dans quel intérêt et pour qui ? Les défenseurs du patrimoine Monistrolien doivent s'impliquer au coté du recours des tiers qui devrait être à nouveau engagé....

Liste de la majorité municipale
«Monistrol avec vous»

Ce premier espace d'expression de l'année est d'abord l'occasion de vous souhaiter, au nom de tous les élus de la liste Monistrol avec Vous, une bonne année 2021.

Qu'elle soit une année d'espoir et de solidarité. La situation sanitaire de notre pays nous mènera encore vers des moments difficiles, mais nous devons nous montrer unis pendant les mois à venir. La municipalité et l'ensemble des élus prendront leur part dans la lutte contre la COVID-19 comme nous l'avons fait avant les fêtes en ouvrant, sur la proposition de la Région, un centre de tests et comme nous le faisons en travaillant activement sur la vaccination des personnes fragiles en lien étroit avec l'ARS, le Préfet et les hôpitaux du Département.

La crise ne doit pas nous faire oublier ce pour quoi vous nous avez élus : une gestion pragmatique de la commune et des projets ambitieux. Nous sommes au travail depuis le premier jour pour mener à bien, dans les meilleures conditions, notre projet de mandat. Vous constaterez à la lecture de ce bulletin, que notre majorité est au travail et que les projets sortent. Les travaux du nouveau centre de secours, indispensable pour nos pompiers, ont commencé pour une ouverture prévue à l'horizon 2022. Les travaux du nouveau complexe sportif sont bien engagés avec une ouverture programmée en juin 2022, il apportera un vrai plus pour les sportifs et les scolaires de notre commune. Notre implication pour le démarrage du chantier du LEP porte ses fruits avec une mise à disposition des terrains nécessaires à la construction afin de ne pas retarder les échéances d'ouverture. A cela s'ajoute l'achat d'une partie du tènement en centre-ville.

Nous avançons aussi, en concertation, sur la nécessaire révision de notre Plan Local d'Urbanisme qui permettra d'établir un projet de développement et d'organisation de notre commune pour les années à venir. Enfin, nous engageons un travail autour d'un Projet de Territoire qui sera discuté prochainement au Conseil municipal et dans lequel nous acterons et débattrons notre vision et nos projets pour la Commune durant ce mandat et au-delà. Enfin, il ne faut pas oublier les travaux quotidiens qui font le cadre de vie de notre commune et qui sont réalisés, le plus souvent, directement par les services.

Loin de vaines polémiques ou d'attaques personnelles, notre majorité est au travail et à votre service. Nous vous rappelons d'ailleurs qu'une permanence est assurée par les élus les samedis matin en mairie.

Agenda

En février

Jeudi 4
Université pour tous «de la tolérance à l'exclusion», 18h30 au Château des Evêques.

Lundi 8
Don du sang 9h-12h et 15h-19h à la Capitelle.

Mardi 16
Heure du conte «Hansel et Gretel» adapté par la compagnie Poudre d'Esperluette, 16h à la médiathèque.

Jeudi 25
Concert avec «Cumbia Time» : Laet à l'accordéon, Jeff à la guitare, Stef à la clarinette et à la basse, Pierre au chant et au cajon et Nico au saxo, 18h30 à la médiathèque.

Samedi 27
Théâtre avec «Duo Juan», 20h30 à l'Espace Culturel.

En mars

Vendredi 5 et samedi 6
Portes ouvertes à l'ensemble scolaire Notre Dame du Château, vendredi 17h-20h, samedi 9h-12h30, école maternelle et primaire, collège, lycée général et technologique, lycée professionnel.

Jeudi 11
Université pour tous «l'accident vasculaire cérébral : reconnaître, traiter, prévenir», 18h30 au Château des Evêques.

Vendredi 12 et samedi 13
Portes ouvertes au lycée Léonard de Vinci, vendredi 17h-20h, samedi 9h-12h, au Mazel.

Vendredi 19
Carnaval des enfants défilés le matin et l'après-midi, en centre-ville.

Samedi 20 et dimanche 21
Salon Harmonistrol, à l'Espace Beauvoir.

Samedi 20
Théâtre-Humour avec «T'es toi !», 20h30 à l'Espace Culturel.

Jeudi 25
Université pour tous étude d'une oeuvre «Sakountala» Camille Claudel, 18h30 au Château des Evêques.

Samedi 27
Cirque culture bus avec «La nuit du cerf», 20h30 à la Maison de la Danse de Lyon. Départ à 18h30 de l'Espace Culturel.

En raison de l'épidémie de **Covid 19**, l'organisation de manifestations est soumise à l'évolution des mesures de sécurité sanitaire. Les manifestations des mois de février et mars répertoriées ici sont donc proposées sous réserve de leur confirmation.

L'**Agenda** est ouvert aux manifestations associatives monistroliennes. Les informations sont à transmettre au service communication de la Mairie.